

ORDRE DU JOUR – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée
3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Vérification du quorum
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2022
7. Lecture et présentation des états financiers de l'année 2022
8. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2023
9. Rapport annuel d'activités
10. Évolution et progression au Mont Gosford
11. Regroupement Unis pour la faune – la gestion RTL
12. Adoption du règlement # 2023-02 : Règlement concernant l'enregistrement des personnes dans la Zec Louise-Gosford
13. Entente avec les Abénakis – suivi de dossier
14. Dossier mise aux normes des campings
15. Dossier acéricole – entente d'harmonisation
16. Période de questions, commentaires et suggestions, varia
17. Élections
18. Tirage des prix de présence
19. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

M. Mario Lacasse, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres et souligne la présence de nos employé(e)s et des différents invités:

- Mme Valérie Taillon, Mme Annie Haley et M. Sébastien Breton, préposé(e)s à l'accueil
- MM. Mario Fortier et Yves Cordeau, assistants à la protection de la faune
- M. Guillaume Lemieux et Mme Geneviève Pomerleau, représentant(e)s du MFFP
- M. Samuel Lessard, agent de la faune
- M. Alexandre Boucher et Mme Marjolaine Vézina, représentant(e)s des acériculteurs du secteur Gosford
- M. Jérôme Poulin, certificateur chez Raymond Chabot Grant Thornton.

2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

Résolution AGA 2023 04 23.01

Il est proposé par M. André-Rémy Blais, appuyé par M. Claude Granger et résolu de nommer M. Mario Lacasse comme président de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

Secrétaire d'assemblée

Résolution AGA 2023 04 23.02

Il est proposé par M. Yvon Gamache, appuyé par M. Réjean Laporte et résolu de nommer Mme Brigitte Roy comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle.

Adoptée à l'unanimité

Règles de fonctionnement :

Le président précise certaines règles de fonctionnement afin d'assurer le bon déroulement des interventions des participants.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

La secrétaire fait la lecture de l'avis de convocation pour cette assemblée tel que déposé à l'annexe 1 du procès-verbal.

4. Vérification du quorum

Le président constate le quorum (85 membres) et déclare cette assemblée ouverte à 8:45 heures. Les feuilles de présence sont déposées à l'annexe 2 du procès-verbal.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président, M. Mario Lacasse, fait la lecture de l'ordre du jour pour cette assemblée tel que déposé à l'annexe 3 du procès-verbal.

Résolution AGA 2023 04 23.03

Il est proposé par M. Jacques Turmel, appuyé par M. Jean-Guy Fortier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et reçu par la poste.

Adoptée à l'unanimité

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2022

Exemption de lire le procès-verbal :

Résolution AGA 2023 04 23.04

Il est proposé par M. Alain Meunier, appuyé par M. Michel Côté et résolu d'exempter la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2022 vu que ce dernier était disponible sur le site web de l'Association Louise-Gosford depuis mai 2022.

Adoptée à l'unanimité

Adoption du procès-verbal :

Résolution AGA 2023 04 23.05

Il est proposé par M. Claude Lacroix, appuyé par M. Jean-Marc Gagnon et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 24 avril 2022 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

7. Lecture et présentation des états financiers 2022

M. Jérôme Poulin, auditeur chez Raymond Chabot Grant Thornton, présente les résultats financiers de la dernière année et répond aux questions des membres.

Résolution AGA 2023 04 23.06

Il est proposé par M. Gilles Beaulé, appuyé par M. Jean-Guy Pépin et résolu d'adopter le rapport financier pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 novembre 2022 tel que présenté. Ce rapport est conservé aux archives de l'Association Louise-Gosford.

Adoptée à l'unanimité

8. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2023

Résolution AGA 2023 04 23.07

Il est proposé par M. Sylvain Gagnon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit mandatée pour vérifier les livres de l'Association Louise-Gosford pour l'année financière qui se terminera le 30 novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité

9. Rapport annuel d'activités

M. Mario Lacasse présente à l'aide d'un PowerPoint les différentes activités réalisées sur le territoire de la ZEC au cours du dernier exercice financier et répond aux questions des membres.

10. Évolution et progression au Mont Gosford

Le président informe les membres à propos des décisions de la Municipalité de Woburn de se retirer de toutes ses activités au Mont Gosford et de l'évolution de ce dossier. Notre organisme souhaite que toutes les activités soient maintenues au secteur Gosford. Les représentants du ministère répondent aux questions des membres.

11. Regroupement Unis pour la faune- la gestion RTLB

Les membres questionnent M. Guillaume Lemieux, représentant du ministère, concernant le projet expérimental de la Restriction de la taille légale de bois (RTLB) en vigueur en Estrie. M. Lemieux invite les chasseurs à consulter le site web pour connaître la conclusion de cette étude.

12. Adoption du règlement #2023-02 concernant l'enregistrement des personnes dans la ZEC

Résolution AGA 2023 04 23.08

Il est proposé par M. Sylvain Gagnon, appuyé par M. Steve Edwards et résolu d'approuver le règlement #2023-02 concernant l'enregistrement des personnes dans la zone d'exploitation contrôlée Louise-Gosford tel présenté et déposé à l'annexe 3 du procès-verbal.

Le président demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

13. Entente avec les Abénakis

M. Mario Lacasse invite Mme Nathalie Boutin, déléguée de notre ZEC pour siéger au comité de suivi du projet pilote, à faire le suivi de ce dossier auprès des membres présents.

Pour la saison de chasse 2022, deux veaux orignaux ont été abattus au secteur Louise au même site d'affût.

Les membres souhaitent que les règles applicables à la zone 4 concernant l'abattage soient respectées par les chasseurs Abénaquis. Mme Boutin s'engage à faire part de cette préoccupation au comité de suivi.

14. Dossier de mise aux normes des campings

Mme Linda Brochu, responsable de ce dossier pour notre organisme, mentionne les campings mis aux normes au cours du dernier exercice financier et répond aux questions des membres.

M. Guy Pépin demande que le camping Pigeon soit aménagé. Les projets campings sont réalisés selon les autorisations du Ministère, les subventions disponibles, les tests de percolation et les permis délivrés par les municipalités avec toutes les exigences environnementales.

15. Dossier acéricole – entente d'harmonisation

M. Lacasse mentionne que des ententes d'harmonisation sont actuellement signées avec deux des acériculteurs et la troisième est en cours.

16. Période de questions, commentaires et suggestions, varia

- Réception d'une demande de M. Michel Lessard pour faire installer des bornes électriques sur la ZEC
M. Lessard mentionne qu'il va le faire et qu'il va s'en occuper.
- Réception d'un courriel de M. Robert Gagnon qui propose que le droit forfaitaire exigible dans la ZEC Louise-Gosford pour le forfait global annuel pour les membres de 65 ans et plus soit identique à celui des étudiants actifs de 18 à 25 ans (demi-tarif) et ce dès la présente année.

M. Gagnon retire sa demande ; il croyait que la ZEC recevait des fonds provenant des coupes de bois sur le territoire ce qui n'est pas le cas.

17. Élections

Choix des scrutateurs :

Le président désigne M. Robert Gagnon et M. Alain Meunier comme scrutateurs.

Choix du président d'élection :

Résolution AGA 2023 04 23.09

Il est proposé par M. Pierre Langlois, appuyé par M. Jean-Marc Gagnon et résolu de choisir M. Mario Lacasse comme président d'élection.

Adoptée à l'unanimité

Choix du secrétaire d'élection :

Résolution AGA 2023 04 23.10

Il est proposé par M. Jean-Guy Fortier, appuyé par M. Robert Gagnon et résolu de choisir M. Sylvain Gagnon comme secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

Ouverture des élections :

M. Mario Lacasse mentionne que nous avons 5 postes d'administrateurs à combler pour un terme de 2 ans et un poste pour un terme d'un an. Les administrateurs sortants de charge en 2023 sont : Mme Nathalie Boutin, M. Steve Edwards, M. Martin Perreault, Mme Brigitte Roy et un poste vacant.

Le président déclare la période de mises en candidature ouverte et mentionne que Mme Annick Claude a fait parvenir un courriel le 2 avril 2023 pour signifier son intérêt à siéger au conseil d'administration de notre organisme.

1) Nomination : M. Martin Perreault (accepte)

Proposé par : M. Alexandre Beaulé

Appuyé par : M. Matthew Edwards

2) Nomination : Mme Nathalie Boutin (accepte)

Proposé par : M. Réjean Laporte

Appuyé par : M. Claude Lacroix

3) Nomination : M. Steve Edwards (refuse)

Proposé par : M. Gilles Côté

Appuyé par : M. Jean-Marc Gagnon

4) Nomination : Mme Annick Claude (accepte)

Proposé par : M. Matthew Edwards

Appuyé par : M. Steve Edwards

5) Nomination : Mme Brigitte Roy (accepte)

Proposé par : M. Steve Edwards

Appuyé par : M. Gilles Beaulé

6) Nomination : M. Michel Lessard (accepte)

Proposé par : Mme Nathalie Boutin

Appuyé par : M. Simon Gamache

7) Nomination : M. Paul-Christian Gagnon (accepte)

Proposé par : M. Gérard Fournier

Appuyé par : M. André-Rémy Blais

8) Nomination : M. Pierre-Olivier Lemieux (accepte)

Proposé par : M. Mario Isabel

Appuyé par : M. Nicolas Isabel

Fermeture des mises en candidature :

Résolution AGA 2023 04 23.11

Il est proposé par M. André-Rémy Blais, appuyé par M. Denis Laporte et résolu de fermer la période de mises en candidature.

Adoptée à l'unanimité

Le président d'élections déclare que nous avons 6 candidats qui acceptent d'être mis en nomination et que 5 postes sont à combler pour deux ans et un poste pour un an. M. Mario Lacasse demande aux candidats en nomination de se concerter et de décider qui prendra le poste pour un an.

Pour éviter les élections, Mme Brigitte Roy a mentionné qu'elle prendra le poste d'un an.

(Malheureusement, la candidature de Mme Claude n'a pas été considérée lors du décompte, car il y avait 7 nominations acceptées et non 6 et des élections auraient dû être faites).

18. Tirage des prix de présence

- **Tirage parmi les membres qui ont acheté le forfait global annuel 2022 :**
Vu que notre système informatique n'était pas fonctionnel lors de l'assemblée générale annuelle en 2022, le tirage prévu pour le forfait global a été fait à la première rencontre du CA. M. Lacasse mentionne que le tirage au sort d'un 1^{er} prix de 100\$ a été gagné par Mme Manon Roy et les 2 prix de 50\$ par MM. Martial Côté et Mario Isabel.
- **Tirage parmi les membres qui ont acheté le forfait global annuel 2023 :**
Le 1^{er} prix de 100\$ est remis à M. Yvon Gamache tandis que M. Rosaire Therrien et M. Denis Laporte gagnent 50\$ chacun.
- **Tirage du moitié/moitié :** M. Guy Pépin encaisse 257\$.
- **Tirage des prix de présence :** Les organisateurs procèdent au tirage au sort de nombreux prix de présence, gracieuseté de généreux commanditaires, parmi tous les membres présents à cette assemblée générale annuelle.

19. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres et les invités pour leur présence à cette assemblée générale annuelle. Également, nos remerciements s'adressent à tous nos généreux commanditaires.

Résolution AGA 2023 04 23.12

Il est proposé par M. Martin Perreault, appuyé par Mme Nathalie Boutin et résolu que l'assemblée générale annuelle soit levée à 14h30.

Adoptée à l'unanimité

Nombre de membres présents : 89 (Annexe 2 - Feuille de présence)

Administrateurs présents à l'AGA :

M. Mario Lacasse, président
M. Steve Edwards, vice-président
Mme Brigitte Roy, secrétaire
Mme Linda Brochu, registraire
M. Alexandre Beulé
Mme Nathalie Boutin
M. Mario Gauthier
M. Mario Isabel
M. Martin Perreault

Mario Lacasse, président

Brigitte Roy, secrétaire

PROJET